



Griots, espaces et pouvoirs

Anne Ouallet

► To cite this version:

Anne Ouallet. Griots, espaces et pouvoirs. Géographie et cultures, 2022, pp.159 - 181. 10.4000/gc.17679 . hal-03861380

HAL Id: hal-03861380

<https://univ-rennes2.hal.science/hal-03861380>

Submitted on 19 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Griots, espaces et pouvoirs

Des héritages du Manden aux contestations de l'espace monde

Griots, spaces and powers: from the legacies of Manden to the challenges of space world

Anne Ouallet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/gc/17679>

DOI : 10.4000/gc.17679

ISSN : 2267-6759

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 2 mai 2022

Pagination : 159-181

ISBN : 978-2-14-025920-3

ISSN : 1165-0354

Référence électronique

Anne Ouallet, « Griots, espaces et pouvoirs », *Géographie et cultures* [En ligne], 116 | 2022, mis en ligne le 02 novembre 2022, consulté le 02 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/gc/17679> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.17679>

Ce document a été généré automatiquement le 2 novembre 2022.

Tous droits réservés

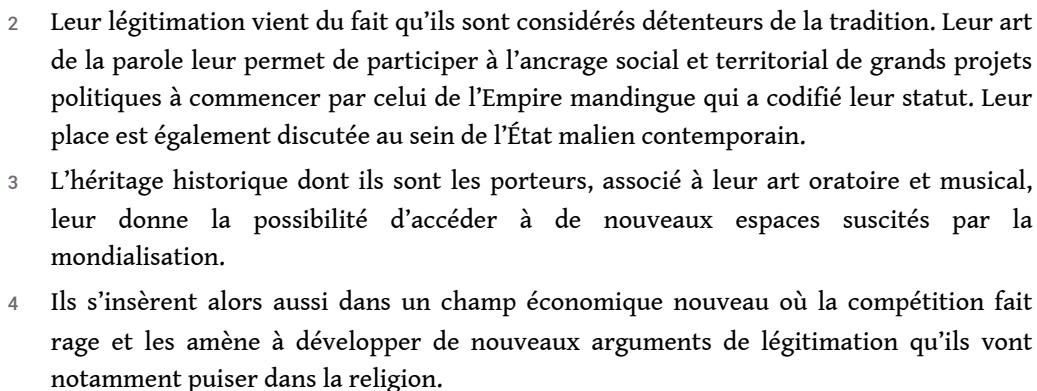
Griots, espaces et pouvoirs

Des héritages du Manden aux contestations de l'espace monde

Griots, spaces and powers: from the legacies of Manden to the challenges of space world

Anne Ouallet

- 1 Le griotisme demeure un des éléments essentiels de la transmission de la mémoire¹ dans la société ouest africaine. La construction de l'identité des griots et des griottes s'adapte aux espaces auxquels elle est associée et à l'air du temps. Ainsi, l'évolution de l'espace identitaire de ces maîtres de la parole est un témoin des bouleversements qui ont affecté et continuent à modifier cette partie du monde. Dépositaires de la grande « tradition » du Manden², ils sont amenés actuellement à renégocier leur place aux différentes échelles et le font en misant sur un réinvestissement dans une tradition remise au goût du jour par les politiques de patrimonialisation et sur une légitimation par le sacré qui s'inscrit dans le mouvement plus général de réislamisation des sociétés. Un premier élargissement de l'espace griotique s'est opéré au moment de la colonisation. Il se poursuit depuis quelques décennies par une insertion dans l'espace monde et repose sur des stratégies de légitimation dont le but est d'assurer aux griot.te.s une vraie reconnaissance et surtout l'accès à de nouvelles ressources économiques.



5 Le statut du griot et sa place dans la société sont intimement rattachés à l'héritage de l'Empire mandingue (1235-1546) et la relation de son histoire retransmise par les grandes familles de griots a pour vocation de légitimer l'ordre social établi par cet Empire. Rouage essentiel de la société, le griot veille à tenir sa place en restant maître de la parole et dispensateur de « l'antidote du mal » (Diabaté, 1970, p. 9). En tant que facilitateur des liens sociaux, il valide et pacifie le fonctionnement social et rend possible la pérennité du projet porté par le Manden, période d'or en ces temps troublés par la violence d'une globalisation débridée qui frappe de plein fouet le Sahel. Les espaces de la transmission griotique sont devenus des repères essentiels de la grande civilisation du Manden, plus que jamais sollicitée.

La parole, moteur de l'identité griotique

- 6 Au Mali, le griot est l'homme qui manie le verbe. La parole est l'élément moteur de son identité et conforte la place essentielle qu'il tient jusqu'à maintenant dans la société. La langue est son instrument. Elle lui permet de remplir des fonctions multiples. Il est à la fois porte-parole, médiateur, messenger, généalogiste, diplomate, transmetteur du savoir, conseiller... Le griot est aussi un animateur chargé de divertir. La parole, souvent associée à la musique, est au centre du pouvoir du griot. Les griots adoptent de véritables stratégies pour en garder la maîtrise, en déclinant les descendance des ancêtres prestigieux, en formulant les augures, en adoptant des astuces pour que leur parole soit inégalable et qu'elle pousse chacun à les écouter et toujours les réécouter. Les plus prestigieux contrôlent la diffusion des gestes dont ils se présentent comme les seuls détenteurs en en restreignant par exemple la diffusion. Ainsi, l'épopée de Sundiata Keita (XIII^e siècle), fondateur de l'Empire mandingue, telle que contrôlée par la famille Diabaté de Kela, n'est pas censée être enregistrée et la transmission de la connaissance se fait de *kumatigi* [« maître de la parole »] en *kumatigi* (Jansen, 2002). C'est une parole transmise oralement au fil des siècles qui fait récit et voudrait être utilisée comme ciment national par le pouvoir en place, à un moment où l'État malien moderne est totalement déstabilisé.
- 7 Dans une société malienne encore fortement hiérarchisée et structurée selon les principes de l'Empire mandingue, le griot, *jeli*, est un *nyamakala*. C'est à dire qu'il fait partie de cette classe d'hommes intermédiaires entre *horon*, « homme libre » et *djon* « esclave ».
- 8 Le griot se démarque des autres *nyamakalaw*³ par ses activités qui lui confèrent une identité propre. En effet, contrairement aux autres qui sont des artisans dont la spécialisation professionnelle est associée à la transformation de produits bruts (le forgeron transforme le fer, la potière façonne l'argile, le menuisier travaille le bois, le tanneur-maroquinier convertit les peaux de bêtes en objets de cuir travaillés), le griot, lui, travaille avec le verbe. Son espace économique est donc fonction de sa capacité à manier ce verbe. Les *nyamakalaw* sont en quelque sorte des initiateurs et vecteurs de culture. Ils transforment les éléments pour faire fonctionner la vie sociale qui fait civilisation. La parole seule et brute ne suffit donc pas. Il y a la manière de transmettre et le griot participe à la construction du monde civilisé en rappelant les statuts et en rattachant chacun à ses ancêtres par la déclinaison des liens décryptés grâce au patronyme. Les griots eux-mêmes, sont repérés par leur patronyme : Diabaté (Janbagaté), Kouyaté, Kanté, Dramé, Niakaté, Koyta, Diawara, Kamisòkò, Sakò, Sisòkò, Sumano ou encore Tounkara... Les autres *nyamakalaw* ont leurs propres patronymes distinctifs.
- 9 Le griot joue un rôle social important dans une société qui honore la transmission orale, et la musique lui sert souvent de support pour accompagner la parole administrée. C'est lui qui est le détenteur de la tradition, de la légitimité du pouvoir et de la transmission de l'histoire. Si la parole est l'essence même du griot, on peut dire aussi qu'il n'est pas seulement l'artisan de la parole. Il peut pratiquer d'autres activités comme l'agriculture, le tissage, le commerce, le tressage des cheveux par les femmes (pour les griottes, *jelimuso*). Il s'est désormais investi dans nombre de métiers contemporains aux statuts différenciés (fonctionnariat, entrepreneur privé) qui se surajoutent à son statut de griot.

- 10 Le griot est réputé pour posséder parallèlement les secrets de l'environnement naturel. Il est guérisseur et, à ce titre, détient des pouvoirs surnaturels qui lui permettent de guérir des malades ou d'ôter la vie. Ceci renforce son pouvoir et fait de lui un homme respecté et redouté.

Le griot : « manche du maléfice, antidote du mal »⁴

- 11 Son affiliation au grand groupe des *nyamakalaw* vient renforcer ces sentiments de respect et de crainte que les autres éprouvent pour lui. En effet, il est souvent avancé que le terme même de *nyamakala* est la synthèse du vocable *nyama*, « maléfice » et du mot *kala* qui désigne l'« antidote ». La parole serait systématiquement associée à un maléfice, comme tout élément vivant. « Ce maléfice protecteur appelé *Nyama*, s'attaque à celui qui ôte la vie à l'être. Ainsi les chasseurs sont amenés à se prémunir contre le *Nyama* des animaux qu'ils abattent. Il en va de même pour la parole dont l'usage en public nécessite que l'on possède l'antidote du *Nyama*, maléfice qui la protège » (Konaté, 2006, p. 47). Si le griot contrôle la parole, le maléfice qui la protège lui permet d'adopter un ton de liberté inégalée. C'est ainsi qu'il a pu accéder à de hautes fonctions à la cour des puissants, tel que conseiller de l'empereur ou encore précepteur.
- 12 L'espace du griot dans la société traditionnelle est intimement lié à son rôle dans cette société. Massa Makan Diabaté, écrivain contemporain issu lui-même d'une grande famille de griots comme l'indique son patronyme « Diabaté », propose, dans son livre intitulé « Janjon et autres chants populaires du Mali »⁵ (Diabaté, 1970), cette description du rôle du griot dans la société traditionnelle :
- « ... Je suis de la famille des « janbagaté », ceux à qui personne ne peut rien refuser et qui, partant, ne peut rien refuser à personne. Tout au cours de l'histoire du Mali, on nous vit partir d'un village à l'autre, d'un royaume à l'autre sans la moindre fortune. Aussi avons-nous été quelque fois, quand la paix régnait, le trait d'union entre les peuples. Nous sommes des *Nyamakalaw*, c'est à dire le manche du maléfice, l'antidote du mal.
- Nous supplicier, nous faire violence, portait malheur et ce privilège nous donnait le droit de partir là où un autre aurait été mal reçu.
- Nous sommes musiciens, cela vous le savez :
- nous tirons encore de la kora son langage ancestral.
- Nous sommes conteurs : à travers nos pérégrinations, nous avons recueilli les faits et gestes de tous ceux qui s'élèvent au rang des héros.
- Nous sommes aussi généalogistes [...]
- Musiciens, conteurs, généalogistes, nous tenions dans le Mandé d'autrefois la force vitale, force sans laquelle aucune action digne d'éloges n'était possible [...] »
- (Diabaté, 1970, p. 9)
- 13 Cette force vitale, les griots la tirent du Manden et de la glorification de Sundiata. C'est cette glorification déjà qui avait impressionné Ibn Battuta en 1352 lors de son expédition au sud du Sahara. Il décrit la façon dont, lors des audiences solennelles, le chef des griots, Dugha, glorifiait l'Empereur Mansa Suleyman par la descendance de Sundiata.
- 14 De nombreux siècles plus tard, certains griots réussissent ce tour de force de pérenniser les fondements de cet Empire, particulièrement ses codes d'organisation sociale qui donnent toute sa place au *jeli*, mais le confine socialement. Parmi eux, l'endogamie limitait considérablement son espace matrimonial et lui interdisait notamment de mener des relations sentimentales avec les filles de *horon*. Transgresser

l'aurait été au prix de sa vie ou de l'exode. De même, il ne pouvait passer d'une caste à une autre. Il n'avait pas non plus accès au pouvoir politique. Si certains griots, actuellement, rêvent de s'émanciper de ce joug, d'autres jouent de certains de ces aspects et s'en servent pour revendiquer leur place. C'est le cas de griots qui insistent sur les privilèges que leur donne l'endogamie. Les *jeli* sont liés par le sang. L'endogamie peut alors être une force de légitimation. Certains s'en prévalent dans la mesure où elle sert de justification à des activités sur lesquelles d'autres lorgnent, mais qui sont attribuées au griot par la « tradition ». Dans un monde actuel très compétitif pour l'accès aux ressources, c'est un argument pour faire face à la concurrence qui va croissante, concurrence venue de l'intérieur et de l'extérieur et qui s'exerce notamment dans le champ de l'industrie culturelle.

- 15 Parallèlement, le griot assied sa légitimité sur des espaces références qui sont particulièrement valorisés dans le Manden comme repères culturels de la transmission identitaire.

Les espaces références

- 16 En énonçant les codes sociaux et les statuts de la société, les griots donnent plus d'importance aux espaces dans lesquels ils interviennent. La mémoire griotique amène à valoriser les espaces géographiques des grandes familles dont elle chante les louanges et plus précisément des lieux dont le griot est originaire. Si les méthodes mnémotechniques utilisées se basent sur des récitations répétées d'un corpus de base, la parole du griot est également enrichie de ses propres connaissances. Ainsi, les griots sont souvent en même temps porte-parole de leur village, à l'exemple du célèbre griot Wa Kamisòkò⁶ originaire de Kirina, lieu de la victoire de Sundiata Keita, ou encore Kassé Mady Diabaté, né à Kéla. Les deux villages sont situés à proximité de Kangaba, capitale présumée du Manden au sud-ouest de l'actuel Mali (carte 1). Chaque espace de vie relaté par le griot est susceptible de devenir un espace de valorisation identitaire. Certains de ces espaces sont ainsi devenus des espaces références.
- 17 Le Manden est un espace temps. Il est considéré comme la province à partir de laquelle s'est développé l'Empire du Mali et, à ce titre, il est la référence absolue. Il « désigne une région géographique située sur le fleuve Niger en amont de Bamako (Mali) et en aval de Kouroussa (Guinée) » (Camara, 1992, p. 19). Remonter au Manden, c'est beaucoup plus que renvoyer dans le temps au seul Empire correspondant ; c'est donc aussi s'identifier à un espace, à une culture, à une civilisation de référence, à un temps de prédilection, à une idée, un projet communs. Le Manden est un cœur symbolique dont la temporalité associée est celle du règne du fameux Sundiata Keita sublimé à travers l'épopée glorieuse retransmise par les griots. Cette dernière renvoie à l'idéal de l'unification de l'Empire. L'ancrage spatial originel en est la région de Kangaba et plus précisément Kéla, cette petite localité située à proximité immédiate et reconnue de nos jours comme un des hauts lieux de conservation de la tradition orale, détenue ici par la famille Diabaté. C'est cette dernière qui a réussi à devenir garante de l'héritage culturel, par la version que les griots de cette famille produisent de l'épopée. Tout près de Kéla, se trouve Kirina, lieu cité ci-dessus comme célébré par le griot Wa Kamisòkò et qui est un autre centre prestigieux de conservation et de transmission de la tradition orale. On pourrait citer encore la petite ville de Niagassola en Guinée. D'autres lieux comme Kita, toujours au sud-ouest de l'actuel Mali, sont également des centres réputés

de la tradition griotique. « L'ouverture de la maison des griots de Kita est un événement majeur dans le calendrier des griots et pour l'ensemble de la société malinké » (Konaté, 2006, p. 61). Tous ces lieux sont des centres de formation des griots.

- 18 Bien d'autres griots encore, d'autres origines géographiques, ont participé à ce grand projet commun de cohésion sociale et territoriale, que ce soit pour faire revivre l'Empire mandingue ou encore de manière plus récente pour soutenir le jeune État du Mali et souder une toute jeune nation malienne qui avait du mal à se resituer sur son territoire exigu issu de l'indépendance. C'est le cas de celui que l'on nomme parfois le « vieux lion » ou encore « le griot des griots » et auquel le premier président du Mali, Modiba Keita, avait fait appel : Bazoumana Cissoko. Il est né à Nyamina, donc dans une région fortement marquée par le Royaume bamanan de Ségou⁷ qu'il a particulièrement célébré. Il a également soutenu le jeune État malien en composant la musique de son hymne national. Le journal de la radio officielle du Mali a très longtemps été annoncé par un générique de sa musique, œuvrant par là aussi à la légitimation du nouvel État du Mali.
- 19 Le griot, en usant de son verbe et de son maléfice protecteur, valide donc, non seulement des pouvoirs, mais aussi des références territoriales. Ces dernières peuvent se déployer à différentes échelles et s'adaptent à la marche du monde.

De l'espace de la tradition à l'espace monde : échelles et pouvoir

- 20 Le griot est un acteur, placé au centre d'un réseau de relations sociales dans lequel il établit de nombreux échanges et mises en liens, dont l'importance et l'étendue dépendent du statut de l'individu ou de la famille à laquelle il est lié. L'héritage historique veut que le griot soit lié à un *diatigui*, c'est à dire à une famille ou à une personne chargée de le prendre en charge et auprès de laquelle le griot a devoirs et obligations. Il est contraint au respect de certaines règles de morale sociale que lui impose sa condition de *niamakala*. Ses connaissances étaient acquises à travers un espace temps qui durait neuf piliers de sept années chacune, chaque septennat correspondant au passage d'un espace vie à un autre. Ces chiffres magiques, en général des chiffres premiers (ou leur multiplication), permettent de mieux asseoir la « tradition » comme le montre par exemple Amadou Hampaté Bâ (1980). Ce grand observateur de la période coloniale décrit aussi les bouleversements de son époque, au cours de laquelle les différents acteurs de la société se sont repositionnés. Suivant la marche du temps, les griots se sont adaptés à la nouvelle organisation, souvent sollicités par les administrateurs coloniaux. Ensuite, l'indépendance du Mali, puis l'adaptation à l'espace monde de la globalisation qui a intégré la culture dans le champ économique, ont offert de nouvelles opportunités aux territoires. C'est ainsi que Kangaba a été officiellement désignée comme la garante de la tradition du Manden et proposée pour l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité. Le Manden symbolique a alors accédé au monde.

Un pouvoir contingenté par l'échelle d'appartenance sociale

- 21 Les griots apportaient leurs services aux *horon* en tant que portes paroles, messagers, diplomates, transmetteurs du savoir, conseillers, médiateurs, animateurs, divertisseurs ... et le *horon* offrait aux griots en échange, une aide matérielle et financière.
- 22 L'espace identitaire du griot est donc lié à l'espace de son *diatigui* dont la place dans la société pouvait être très importante et à l'espace des relations diplomatiques qu'il était amené à couvrir. Son espace identitaire pouvait aussi s'étendre au-delà des obligations qui le liaient directement à son premier *diatigui* vers d'autres *diatigui* parce que le griot pouvait être prêté par son *diatigui* à d'autres familles *diatigui*. Les espaces correspondants en étaient démultipliés. Ce qui veut dire qu'il n'y a pas de *jeli* sans *diatigui*, ni de *diatigui* sans *jeli*.
- 23 Le griot est finalement producteur d'espaces complexes à l'intérieur desquels il tisse et développe son identité. Il se forme, entre les espaces qu'il crée et lui-même, un sentiment identitaire très fort d'appartenance. Jusqu'à une époque récente, cela le faisait appartenir à un espace familial dont il détenait toute l'histoire généalogique à travers espace et temps et qui pouvait le projeter de son lieu d'origine jusque dans les sphères du pouvoir lui permettant alors de côtoyer ceux qui occupaient les plus hautes fonctions. Espace temporel et espace familial ne formaient qu'un seul espace identitaire dont l'importance dépendait essentiellement de celle de la famille à laquelle il était affilié. L'espace de référence du griot était un espace hiérarchisé. Plus la famille était importante, plus son espace identitaire avait de la valeur, tant du point de vue de sa personne propre que de l'espace couvert par ses actions. L'espace identitaire d'une famille modeste ne pouvait dépasser celle du village. Si par contre, le griot appartenait à une famille royale, son espace identitaire pouvait s'étendre sur tout le royaume et même à d'autres contrées où il devait jouer le rôle d'ambassadeur. Le griot était clairement un instrument du pouvoir, chargé de raconter les hauts faits d'armes des royautés ou d'inciter les soldats à plus d'ardeur dans les combats. Il lui arrivait d'échanger son instrument de musique contre l'arme de son *diatigui* quand celui-ci tombait au combat. Ceci lui donnait alors plus de valeur et il avait le droit d'être chanté en héros en de pareilles circonstances.
- 24 L'espace de déploiement du griot, quelle que soit l'importance de son rayonnement, était donc à la fois un espace socialement contrôlé et une opportunité à utiliser si le griot acceptait de servir de nouveaux *diatigui*. L'époque coloniale a été, à ce titre, exemplaire.

Élargissement de l'espace griotique à la période coloniale

- 25 Les forces coloniales possédaient des avantages certains sur les chefs africains, tant du point de vue de leur avancée technologique que du fait qu'elles ont mis rapidement en place un réseau efficace de renseignements sur les fonctionnements locaux. Dès la fin du XIX^e siècle, les administrateurs ont rapidement pris conscience que le griot jouait un rôle important dans la société. Ils avaient compris que l'avoir avec soit serait un moyen pour mieux servir la cause coloniale et en garantir le succès. Ils avaient appris aussi que les griots étaient rusés et qu'autant on pouvait les utiliser, autant il fallait se méfier d'eux. Les colonisateurs, conscients de l'importance du rôle joué par les griots dans la société traditionnelle, les ont donc effectivement utilisés pour mieux diviser et détruire

prioritairement tous ceux qui auraient pu s'opposer au pouvoir colonial ainsi que pour faciliter les conquêtes. Dans la région de Kangaba par exemple, occupée à partir de 1888, l'administration coloniale avait désigné une famille rivale pour diriger la zone depuis une petite localité située de l'autre côté du fleuve Niger, mettant en rivalité les espaces fournisseurs de grandes familles de griots. Dans un de ces ouvrages, l'écrivain et historien malien Massa Makan Diabaté, lui-même issu d'une grande famille de griots de Kita, nous le relate en faisant dire au griot Yamoudou que « les griots sont morts avec l'arrivée des Blancs, quand nos rois au lieu de s'unir se sont entredéchirés » (Diabaté, 1985, p. 51).

- 26 Le détournement des griots a été facilité par le fait que, face à la politique d'assimilation du colon, les autorités coutumières ont préféré envoyer à l'école des « blancs » les enfants de leurs griots ou de leurs esclaves à la place de leurs propres enfants. L'instruction, ainsi reçue à l'école française, a finalement donné la possibilité aux griots d'élargir leur espace identitaire par la prise en charge de responsabilités politiques et administratives avec pouvoir de décisions. Les *jeli* sont devenus pour les commandants de cercles des liens assurant la communication entre la chefferie traditionnelle et la population, à l'interne comme dans les villages les plus éloignés. Les griots, pour certains d'entre eux en tout cas, se sont effectivement mis au service du nouveau pouvoir, le pouvoir colonial cette fois-ci. Le griot adaptant ses paroles aux circonstances du moment a alors calé son espace d'intervention sur le pouvoir colonial au détriment des pouvoirs précoloniaux qui étaient ébranlés.
- 27 Jadis craint, mais également objet de mépris, le griot devient un exemple de bravade qui lui amène davantage de respect. Le développement de son espace économique par l'octroi d'un emploi salarié favorise l'élargissement de son espace matrimonial vers l'espace noble. Il peut désormais avec le pouvoir de l'argent se marier avec des filles de sang noble. L'espace du griot devient alors un espace de valorisation identitaire qui se construit souvent au détriment du *diatigui*, parfois trahi pour plaire au responsable de la colonie et tirer meilleur profit de la situation. L'intérêt matériel prime et participe à un bouleversement des valeurs. La pénétration d'une nouvelle idéologie liée à la compétition coloniale se met ainsi en place. Elle se base sur la valorisation de l'individu, ce qui sape les fondements du système précédent qui valorisait davantage la cohésion sociale collective. Cela aboutit à la disparition progressive du sentiment communautaire qui garantissait le contrôle social et s'appuyait sur les territorialités précoloniales entretenues par le griot. Elle recompose la place de ce dernier tant du point de vue de l'étendue de ses réseaux que de celui du champ de portée de ses actions. C'est ainsi que le griot perd son rôle de médiateur des conflits sociaux et celui d'ambassadeur avec la destruction des structures politiques traditionnelles et le détricotage des territoires de contrôle associés. Parallèlement, cela lui a permis dans bien des cas de créer d'autres formes d'engagements, mais qui se font au détriment du pouvoir précolonial. Le griot joue pour les nouveaux dirigeants en marginalisant le rôle de la cohésion sociale dans les récits et en mettant l'accent sur le rôle des héros. C'est ainsi que l'exprime Massa Makan Diabaté dans son livre Janjon cité plus haut :
- « ... Le drame qui fut celui de l'Afrique fut aussi le nôtre [...] Des hommes vinrent qui avaient légitimé la haine, ils l'avaient si bien légitimée qu'ils étaient mieux armés que nos défenseurs...
Nous les *jeli*, les maîtres de la parole sans maître, nous avons alors considéré le patrimoine du Mali comme un bien mobilier, cela de père en fils. Oui, souvent nous avons joué pour l'occupant les hymnes consacrés à Sun Jata, à Samory, à El Hadji

Omar... Je vous prie, ne mettez pas au compte de l'homme le maléfice des faits. »
(Diabaté, 1970, p. 30)

- 28 Cependant, l'emprise coloniale a suscité également d'autres évolutions. Par le développement des moyens de communication, et par ses exactions vis à vis de la population, elle a poussé bien des griots à accompagner comme ils le pouvaient la dispersion spatiale des familles et des royautes. Certains griots ont en effet préféré suivre leur *diatigui* plutôt que de rester sous le joug colonial. Ceci a conduit le griot à incorporer des espaces de plus en plus éloignés. Avec l'indépendance, les griots ont eu plus de facilité à chanter pour les nouveaux maîtres.

Célébrations et mises en patrimoine autour du griot : le Mali indépendant dans l'espace monde

- 29 Certains griots sont restés fidèles à leur engagement. Il en est ainsi de Bazoumana Cissoko qui a soutenu le Mali de Modibo Keita, puis s'est retiré lors de l'arrivée au pouvoir du président suivant, Moussa Traoré. Ce dernier a, quant à lui, remanié le discours des griots afin de réinterpréter positivement son arrivée au pouvoir par un coup d'État militaire en faisant référence à l'acquisition par la force du royaume de Ségou, épisode central de la construction de cohésion du Manden (Lacroix, 1998, p. 85). Alfa Oumar Konaré met ensuite l'emphasis sur les faits, les personnages importants de l'histoire traditionnelle, coloniale et contemporaine du pays. Il met ainsi en lumière une plus grande variété d'événements et de figures clés de l'histoire de la Nation, insiste sur le fait que le « vivre ensemble » est une idée, un idéal qui s'exprime à travers des mythes et une vision partagée du monde qui doit aussi être retransmise par les griots.
- 30 A partir des années 1990, les politiques de décentralisation et de recherche de ressources des territoires amènent à mettre l'accent sur les patrimonialisations qui peuvent offrir localement de nouvelles activités dont le tourisme. Le label le plus recherché est celui accordé par l'UNESCO. L'adoption en 2003 de la Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel (PCI) donne au Mali l'opportunité de proposer de nombreux sites et événements. Huit ont, d'ores et déjà, été inscrits sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité (UNESCO) dont deux en lien direct avec l'héritage du Manden. En effet, en 2009, sous le mandat d'Amadou Toumani Touré (ATT), le Mali obtient la même année l'inscription de la charte du Manden, dite aussi charte de Kurukanfuga (UNESCO⁸) et l'inscription de la réfection septennale du toit du Kamablou, case sacrée de Kangaba (UNESCO⁹). En mars 2012, se déroule la première édition du Festival international des arts et de la culture de Kurukanfuga « couronnée d'un succès éclatant. [...] La vieille cité du Mandé était en liesse. Toute la population de Kangaba et ses villages environnants sont sortis massivement pour accueillir la délégation présidentielle. Le président ATT, vient une fois de plus, revaloriser la culture malienne. Il a fait de Kurukan Fuga une de ses priorités » (Le progrès, 2012).
- 31 C'est à Kangaba qu'aurait été adoptée cette charte du Manden. Elle aurait été proclamée en 1236 et remonterait donc au règne de Sundiata Keita. Elle est décrite comme une véritable constitution, celle-là même qui régit des codes sociaux dont sont issus les griots. Cette charte qui a traversé des siècles sous une forme orale est présentée comme celle qui régit implicitement la société malienne d'aujourd'hui et ce sont les griots qui

s'en font les porte-paroles. Elle est précieuse en ces temps de violence car elle comporte un préambule et des chapitres prônant la paix, notamment la paix sociale dans la diversité, l'inviolabilité de la personne humaine, l'éducation, l'intégrité de la patrie, la sécurité alimentaire, l'abolition de l'esclavage entre autres (UNESCO¹⁰). Aussi est-elle sollicitée dans le contexte de mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles post-crise au Mali (CELTHO, 2008 ; ASA, 2017).

- 32 Le Kamablon, case sacrée du Manden, est le « vestibule de la parole ». « La cérémonie de réfection du toit est organisée par les membres du clan des Keïta – descendants du fondateur de l'Empire du Mali, Soundiata Keïta – et par les griots du patronyme Diabaté, lesquels sont les détenteurs de l'histoire du Kamablon. [...] Les griots du village voisin de Kéla rendent hommage à Soundiata et livrent des récits de la tradition orale du Mandén » (UNESCO¹¹). Le prestige de ces griots de Kéla provient des liens qu'ils entretenaient avec les dirigeants de Kangaba, même si leur renom semble être d'origine relativement récente (Jansen, 1996) à la mesure de la montée en puissance de la symbolique de ce lieu érigé en repère mythique fondateur. Cette cérémonie entérine la richesse symbolique de la parole, du pouvoir et de la transmission du savoir. Le représentant de la famille des griots en est un élément central. Il accompagne, par ses chants, la procession des chefs de familles et participe aux discussions dans la case sacrée, ce qui lui donne le droit de rappeler à l'ordre tous ceux qui ne respectent pas le pacte ainsi scellé. Les discussions qui ont lieu dans la case sacrée réaffirment l'établissement du pouvoir et des codes et c'est le griot qui en est le garant. Les deux inscriptions de la charte du Manden, et de la case sacrée de Kangaba au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité viennent ainsi légitimer la place centrale de certains griots dans une société de plus en plus confrontée à la mondialisation.
- 33 L'espace d'action des griots a évolué au fil des temps, s'adaptant aux opportunités de chaque époque. Dans le monde actuel, les griots doivent se repositionner face à de nouveaux enjeux. Ils entrent dans un espace de conflits, lié à la fois à la dénonciation des codes de base d'une société qui serait, pour certains, dépassée et à la concurrence pour l'accès au marché mondial.

Ouverture à la concurrence et nouvelle recherche de légitimation

- 34 L'actuelle globalisation, l'intégration de la culture dans le champ économique et la montée en puissance du tourisme offrent de nouvelles possibilités. Dans ce contexte, les griots ne sont pas les seuls entrepreneurs de la culture et de nombreux autres acteurs se positionnent sur des champs concurrentiels. De nouvelles stratégies permettent de maintenir la notoriété et d'accéder à de nouvelles ressources économiques. Parmi elles, est de plus en plus mise en avant une légitimation par la « tradition » et le recours au sacré.

Adaptation des griots à la globalisation : du griot louangeur au griot marchand

- 35 L'ordre ancien est bouleversé imposant des évolutions importantes dans les différents statuts sociaux : les griots accèdent par exemple aujourd'hui aux postes de responsabilités politiques et administratives, ce dont ils étaient autrefois exclus.

Inversement, ils doivent affronter de nouveaux venus aussi bien dans le champ musical que dans celui de la médiation sociale. La monétarisation, puis l'insertion accélérée dans l'économie de marché ont en effet ouvert ces dernières décennies de nouvelles perspectives, mais elles ont aussi multiplié les concurrents. La très grande rapidité de l'urbanisation a créé de nouvelles conditions. L'accélération de l'intégration à un espace monde dominé par le néolibéralisme impose plus que jamais les lois du marché. Tout cela a favorisé la reconversion de bien des griots louangeurs en griots marchands. Dans le milieu griot même, ceux qui sont restés attachés à la tradition issue du Manden et à la déontologie du métier se montrent eux-mêmes très critiques à l'endroit de cette forme d'exercice et de ses dérives qui ont fait parler souvent de « louangeurs parasites » ou de « marchands de musique ». « Les griots des soleils d'aujourd'hui ne sont que des animateurs publics qui chantent n'importent qui » (Konaté, 2006, p. 54).

- 36 Dans le contexte de mondialisation, l'évolution des productions artistiques et leur monétarisation ont obligé le griot à s'adapter aux formes d'art qui sont attendues et à répondre aux demandes du marché, ou en tout cas à mieux s'y inscrire. Le griot est devenu tributaire de sa capacité à vendre son art. Le marketing apparaît alors comme une condition indispensable du développement de l'espace identitaire griotique. Le griot cherche sa place et travaille à créer une identité spécifique pour répondre à la monétarisation de sa profession et à l'arrivée sur la scène artistique de personnes de castes qui initialement ne pouvaient prétendre à cette activité, et même à la percée de ceux qui en tant que « nobles », n'avaient dans le registre de l'héritage du Manden pas légitimité à apparaître sur ce type de scène. La concurrence est rude. C'est ainsi, par exemple, que l'arrivée de Salif Keïta sur la scène mondiale, a été décriée par tout un pan des « traditionnalistes » maliens. Quand Salif Keita descendant de la royauté du Manden et Simbo (chasseur) a chanté les louanges du Président de la Guinée, Ahmed Sékou Touré, dans une chanson qui a agrandi son espace identitaire du Mali vers la Guinée, son espace de conflit s'est aussi développé : conflit avec les griots qui sont les porte-paroles désignés par le Manden, mais aussi conflit avec son père et sa famille pour avoir bravé la généalogie et dépassé les interdits liés aux fonctions désignées. Il a fallu un immense talent artistique associé à une persévérance de tous les instants à celui qui s'est imposé sur la scène internationale dans les années 1980 comme « ambassadeur de la musique du Mali » (Keïta, 2009) pour dépasser ce qui a été pointé pour lui comme deux handicaps majeurs, dans une société restée très traditionnelle, pour percer sur la scène musicale : sa peau blanche d'albinos lui réservait plutôt une place de paria et son statut de noble lui barrait la route de la musique. Son succès a fait comprendre que les temps avaient changé et que, pour percer, il fallait ajouter de nouvelles certifications.
- 37 L'espace familial et l'espace du village, jadis espace réduit mais espace de sérénité, devient pour le griot, un espace plus large mais aussi un espace de conflits. Conflits de générations, conflits de classes, conflits avec l'autre, poussent un certain nombre de griots à rechercher d'autres formes d'appartenances identitaires et d'autres créneaux pour percer. Les griots cherchent à régénérer leur espace identitaire, mais aussi, au-delà le booster en ouvrant leur espace économique.
- 38 Certains d'entre eux explorent les pistes du retour à la « tradition », une tradition réinventée dans un contexte de promotion du local et de retour du religieux.

Quêtes de légitimation : la tradition certifiée et le sacré

- 39 Au Mali, deux courants favorisent le retour de la référence à la « tradition » : le boom patrimonial qui accompagne le plébiscite de la diversité culturelle et la recherche de points d'appui pour faire face au chaos créé par la situation de guerre. Le premier est encouragé à toutes les échelles, et notamment au niveau international par les politiques des organismes internationaux dont l'UNESCO porte le flambeau au niveau culturel. Il accompagne le mouvement de patrimonialisation (Ouallet, Cissouma, 2010). Le deuxième s'exprime par tout un mouvement de quête de repères dans l'histoire pré coloniale avec ce sentiment que pour dépasser les traumatismes imposés par la colonisation, puis par la globalisation sauvage, seules des valeurs locales puisant dans la grande Histoire africaine pourront œuvrer à la refondation pacifique de la Nation. La référence mythique en est le cœur du Manden. Il n'est donc pas étonnant que beaucoup de griots et de griottes, « vedettes du show business international, fréquentent assidûment les centres traditionnels de conservation de la tradition orale tels que Kéla ou Kirina » (Konaté, 2006, p. 54). Ils cherchent tous à s'y ressourcer.
- 40 Deux productions musicales qui nous paraissent emblématiques de ces mouvements vont servir d'exemple à ces quêtes de légitimation. La première s'appuie sur l'héritage du Manden et est repris dans « Mandenkalou » par d'excellents musiciens et grands représentants de la tradition griotique emmenés par Sékouba Sory Kandia Kouyaté, grand griot de la Guinée. La seconde est une revendication de l'exclusivité griotique par Diaou Kouyaté, griotte malienne à travers son titre « Je suis une griotte »¹² qu'elle interprète dans un style de rap afrobeat.
- 41 Dans « Mandenkalou » (encadré 1), c'est à dire « habitants du Manden », tous glorifient leur appartenance à l'espace historique de l'Empire mandingue. Sékouba Sory Kandia Kouyaté, griot de la Guinée, Kandia Kouyaté et Bako Dagnon, griottes originaires de la région de Kita au Mali, Tiémoko Koné et les autres accompagnants, Bakary au balafon, Mamadou à la kora, Bah Issa et Mama Kouyaté à la guitare. Tous sont nommément célébrés comme de vrais griots, descendants de Surakata. Cet espace mythique qui les rattache à Surakata, ancêtre des griots, est lui-même renforcé par la descendance de Surakata présenté à la fois de la lignée musulmane par Malick et Seydou et de la lignée animiste par Diafara, légitime le rôle du griot. Cela lui donne un pouvoir surhumain qui lui permet d'agir sans être inquiété et de s'appuyer sur les deux forces de l'islam et de l'animisme qui cohabitent depuis l'Empire mandingue.

Encadré 1 – Message de la chanson « Mandenkalou »¹³

Refrain (chœur)

Sortez, vous, griots du Manding, sortez pour jouer ensemble !
Sortez nombreux, sortez pour pérenniser le griotisme !
Sortez, vous, griots de l'Afrique, sortez pour jouer ensemble !
Sortez nombreux, sortez pour pérenniser le griotisme !

Couplet 1 (Sékouba Sory Kandia Kouyaté)

Gens du Manding, écoutez-moi ! Gens du Manding, écoutez-moi !
Je dis ceci aux griots : griots du Manding, je vous dis bonjour et je vous félicite pour votre travail.

Je m'adresse à quels griots ? Je m'adresse aux griots de la Guinée
 Je m'adresse à quels griots ? Je m'adresse aux griots du Mali
 Je m'adresse à quels griots ? Je m'adresse aux griots de la Sénégalie
 Je m'adresse à quels griots ? Je m'adresse aux griots du Burkina
 A ceux qui se sentiront vexés par mes propos je leur présente mes excuses et qu'ils
 ne m'en tiennent pas rigueur. Je suis un enfant.
 Vous qui remportez toutes les batailles que vous engagez
 Écoutez-moi !
 Tous ceux qui parlent en griot,
 Tous ceux qui vivent du griotisme
 Tous ceux qui parlent,
 Et qui ont pour ancêtre Surakata, Surakata né de Malick, Surakata né de Seydou,
 Surakata né de Diafara.
 Sont nés de Surakata : Moudalfa, Fakourou, Farissa, Alidjou, Djalissou, Galiyani et
 Datouma.
 Datouma, l'épervier, le sorcier est l'ancêtre des Kouyaté.
 C'est à ceux-là qu'on a dit : *sonkoma ni Bankoma Nianmiani ni Kambassiga*¹⁴
 Aucun griot n'est l'égal des Kouyaté.
 A qui cela plaît de l'entendre : aucun griot n'égale les Kouyaté.
 A qui cela déplaît de l'entendre : aucun griot n'égale les Kouyaté.
 Griots du Manding, il y a trois grandes familles Kouyaté : les descendants de
 Moussa, ceux de Massa Makan et ceux de Batimory.
 Je les respecte pour leur griotisme. Le griotisme est quelque chose d'agréable.
 Griots au Manding : familles Kouyaté, familles Diabaté, familles Kanté, je vous
 respecte pour votre griotisme.

Refrain

Couplet 2 (Kandia Kouyaté)

Aujourd'hui, aujourd'hui est un grand jour.
 Le Tout Puissant n'a fait de jour meilleur à aujourd'hui : les griots se sont
 rassemblés Aujourd'hui, c'est un grand honneur.
 Surakata né de Malick, Surakata né de Seydou, Surakata né de Diafara, l'ancêtre
 des griots n'a pas fait de mauvaises actions.
 J'ai entendu de grands orateurs dirent que :
 Tout griot doit être un réconciliateur.
 Un griot ne doit pas désunir.
 Ah, le griotisme ! Le griotisme est une action extraordinaire.
 Le griot ne suit que le chef intègre, car même demain matin, l'eau étanche la soif.
 Voilà ce qui s'est passé un jour dans le Manding. Au Manding, les grands orateurs
 se sont réunis et ont proclamé que chacun doit incarner et valoriser ses origines.
 On a pris la parole et on l'a donnée aux griots.
 Il leur a été demandé de toujours œuvrer pour créer et maintenir l'union, l'entente
 entre les peuples.
 Le griotisme est une action extraordinaire.
 Chers grands *niamakala* : griots, forgerons, cordonniers je vous salue et vous
 honore.
 La parole n'est pas bonne¹⁵.

Refrain

Couplet 3 (Sékouba Sory Kandia Kouyaté)

Il a été dit aux griots que le jeu ne doit pas empêcher le travail.
 Le griotisme ne doit pas empêcher le travail.
 Le jeu ne doit pas empêcher le travail.
 Le griotisme ne doit pas empêcher le travail.
 Les griots sont utiles au Manding, les griots sont utiles aux rassemblements.
 Partout où les griots se rassemblent au Manding, en Afrique, ils doivent parler des relations de fraternité, de mariage et du travail.
 Aussi le griotisme est une action extraordinaire.
 Le griotisme n'est pas quelque chose de banal au Manding.
 Griots, ne savez-vous pas que le griotisme est agréable. Le griotisme !

Final (chœur et Sékouba Sory Kandia Kouyaté)

Sortez, vous griots du Manding pour jouer ensemble !
 Sortez nombreux, sortez pour pérenniser le griotisme !
 Nous sommes venus.
 Les griots du Manding sont venus.
 Les griots du Manding sont venus.
 Les griots du Manding, nous sommes venus.
 Les griots du Manding sont venus.
 Djéli Mady, viens pour la veillée de chanson !
 Le griot Tiémoko est venu.
 Nous sommes venus, les griots du Manding.
 Les griots du Manding sont venus.
 Bakary joue le balafon,
 Mamadou joue la kora.
 Nous sommes venus.
 Les griots du Manding sont venus.
 Ba Issa, joue-moi la kora !
 Nous sommes venus.
 Les griots du Manding sont venus.
 La griotte Kandia est venue pour honorer le griotisme.
 Nous sommes venus
 Les griots du Manding sont venus.
 Mama, joue-nous la kora !
 Kassé Mady le griot est venu pour honorer le griotisme.
 Nous sommes venus.
 Les griots du Manding sont venus.
 Tiémoko Koné est venu pour honorer le griotisme.
 Nous sommes venus, les griots du Manding.
 Bako la griotte est venue pour honorer le griotisme.
 Nous sommes venus.
 Les griots du Manding sont venus.
 Le griot Lafia est venu.
 Nous sommes venus.
 Les griots du Manding sont venus.

Le griot Karfala est venu.
 Nous sommes venus.
 Les griots du Manding sont venus.
 Nous sommes venus.
 Les griots du Manding sont venus.
 Nous sommes venus.
 Les griots du Manding sont venus.
 Nous sommes venus.
 Nous, griots, nous sommes venus faire du griotisme.

Source : Mandékalou, 2004, *Les voix Mandingues*, CD, Sono / Syllart

- 42 Dans cette épopée, ils réclament fortement leur légitimité et leur identité. Ils veulent être reconnus comme étant les véritables détenteurs des traditions de ce milieu, jadis Empire, mais partagé aujourd'hui entre plusieurs États nés à la décolonisation (Mali, Guinée, Guinée Bissau, Sénégal, Gambie, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Burkina Faso). Dans cette production musicale, les griots rappellent leurs rôles traditionnels en insistant sur leur légitimité face à l'entrée sur la scène musicale de concurrents à leurs yeux illégitimes, car non certifiés par la généalogie griotique. Les « Kouyaté » sont la référence absolue puisque « aucun griot n'égale les Kouyaté », mais il est fait appel à tous les griots de l'espace virtuel du Manden, dispersés dans les différents pays cités plus haut, afin qu'ils s'unissent pour réclamer leurs droits et accomplir leurs devoirs d'antan, parmi lesquels la réconciliation, l'union, l'entente. Ils appellent en plus Kassé Mady, pour la veillée de chanson ; c'est une façon de le confirmer en tant que représentant de la famille des griots pour la fête de la réfection de la case sacrée du Manden à Kangaba qui se déroule tous les sept ans.
- 43 La confirmation de la « tradition » puise donc bien ici sans aucune équivoque aux sources mythiques du Manden, par l'espace de référence, par la généalogie et par les fonctions dévolues.
- 44 Quant à Diaou Kouyaté, elle se réclame non seulement de son identité de griotte, mais elle se crée aussi une autre identité en relation avec sa génération face aux anciens. Elle s'inscrit dans une légitimation divine plus affirmée et s'insère totalement dans l'espace monde par son style de musique et par la langue adoptée. « Griotte moderne, oui elle l'est, pour la simple raison qu'elle ne chante pas pour les *diatigui* contrairement aux autres griots, mais pour tous les mélomanes » (Bamako hebdo, 2009).
- 45 La chanson de Diaou Kouyaté « je suis une griotte »¹⁶ (encadré 2) insiste sur la légitimité du griot dans la société, légitimité qui puise sa source jusque dans les origines de la création de l'homme : « depuis Adam et Eve ». Elle souligne l'essence divine de l'activité du griot, lui conférant une dimension sacrée et lui accordant ainsi une place incontestable et unique dans la société. Le chœur répète tout au long de la chanson : « Ah le griotisme ! C'est Dieu qui a créé le griotisme », sentence par laquelle Diaou Kouyaté termine aussi sa chanson. La revendication de l'essence divine qui donne la légitimité au griot lui permet de mieux s'affirmer dans ce nouvel espace de concurrence dans lequel d'autres, rejetés ici comme illégitimes, voudraient se placer. En ancrant l'appartenance du griot à un espace mystique, elle lui permet de se créer un espace identitaire hors du commun des mortels. Diaou Kouyaté rappelle le bien-fondé de la lignée des griots et légitime la suprématie qu'ils ont sur toute autre tentative de concurrence créée par l'arrivée sur le marché de la musique d'autres acteurs. Elle se

réapproprie très nettement cet espace d'identité donné par la société traditionnelle et qui était celui de ses propres ancêtres (elle a grandi à Kita dans une famille de griots), mais en même temps elle se glisse dans une société mondialisée qui lui permet d'accéder à un espace étendu, celui de l'espace monde élargi par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elle adopte le français, langue internationale, pour clamer sa légitimité et un langage moderne : « Je suis née pour *tchatcher* ».

Encadré 2 – Retranscription de « Je suis une griotte » de Diaou Kouyaté

Chanteur (ici traduction¹⁷)

« Parle, Parle, Ballafasségui, Parle !
 Pour les seize héritiers du trône du Mandé¹⁸
 Pour les quatre grands maîtres de la parole¹⁹
 Pour les cinq héritiers des familles de marabout²⁰
 Pour les quatre propriétaires de la terre²¹
 Ah, Enfant de l'épervier et de la sagesse, Parle !
 Les gens du Mandé se sont regroupés
 Et ont demandé de choisir un chef pour les griots.
 Les Kouyaté ont été choisis.
 L'homme des batailles de Koukoun, de Bantanba et de Kamassigué
 Grands détenteurs de la parole²² et bâtisseurs de villages
 Annonceurs de grandes paroles et joueurs du grand balafon
 Gens du Mandé, honorez le griotisme !

Musique et Chanteuse (Diaou Kouyaté : en français)

Je suis une Kouyaté, je suis née pour fêter
 Je suis Balafasegi, Kouyaté est mon nom
 Les batailles, les baptêmes, les mariages
 Je suis née pour *tchatcher*, je suis née pour fêter.
 Maîtresse des cérémonies, mon boulot c'est *tchatcher*,
 Mon job, c'est fêter.

Chanteur en arrière fond

Avez-vous entendu la parole de vérité sur le Mali ?

Chanteuse (Diaou Kouyaté)

Je suis une griotte.
 Oui je suis une griotte, moderne peut-être
 Je suis une griotte.

Musique

Chanteuse (Diaou Kouyaté)

Je suis une griotte.
 Je suis une griotte.

Musique et chœur

Ah le griotisme ! C'est Dieu qui a créé le griotisme.

Chanteuse (Diaw Kouyaté)

Même pour les autres cérémonies, mon boulot c'est tchatcher,
Mon job c'est fêter.

Refrain du chœur

Ah le griotisme ! C'est Dieu qui a créé le griotisme.

Chanteuse (Diaw Kouyaté)

Je suis une griotte.
Je suis une griotte.

Chanteur et refrain du chœur

Mes honneurs. Ah le griotisme ! C'est Dieu qui a créé le griotisme.

Chanteuse (Diaw Kouyaté)

Je suis une griotte.

Chœur

Ah le griotisme ! C'est Dieu qui a créé le griotisme.

Chanteuse (Diaw Kouyaté)

Je suis une griotte.

Refrain du chœur

Ah le griotisme ! C'est Dieu qui a créé le griotisme.

Chanteur et refrain du chœur

Kouyaté ! Ah le griotisme ! C'est Dieu qui a créé le griotisme.

Chanteuse (Diaou Kouyaté)

Je suis une griotte.
Ah le griotisme ! C'est Dieu qui a créé le griotisme. »

Source : Diaou Kouyaté, titre « je suis une griotte »

<https://www.youtube.com/watch?v=pS6p7Ym3vvk>, consulté le 10/04/2020

- 46 L'enjeu se situe maintenant au niveau mondial et la réussite du griot peut lui ouvrir les débouchés internationaux à travers un espace d'écoute décuplé permis par le marché de la musique à l'échelle planétaire.

Conclusion

- 47 Au moment où les nouveaux États de l'ancien espace du Manden sont fortement déstabilisés, deux grandes tentatives de relégitimation sont en cours et les griots y participent activement à plusieurs titres. Avec les patrimonialisations liées au label du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, ils sont redevenus un maillon essentiel des événements distingués qui justement célèbrent l'âge d'or de l'Empire mandingue. A une échelle plus locale appuyée par les politiques de décentralisation, les populations recherchent, elles aussi, les valeurs sûres qui valident le « retour du pouvoir à la maison » (traduction *bamanan*²³ du terme de décentralisation). Parallèlement, les griots s'inscrivent, comme de très nombreux acteurs locaux, dans le mouvement de

réislamisation pour établir une légitimité incontestable en s'attribuant une origine divine. La cérémonie autour du Kamablon a, elle-même, validé la récitation par les Kouyaté de Kela de l'épopée de Sundiata en la faisant précéder de louanges et de récits qui réfèrent directement à l'islam, en citant La Mecque, le prophète Mohamed et Bilal, muezzin du prophète et considéré au Sahel comme l'ancêtre de Soudiata (Jansen, 2001 ; Jansen, 2002). Cette légitimité est fortement contestée, notamment par l'islam radical transnational qui mène une lutte idéologique de fond contre tout ce qui réfère à la mémoire, particulièrement aux mémoires locales et au patrimoine. Au fond, à travers l'évolution de l'espace des griots, ce sont les soubresauts de l'espace monde qui nous sont donnés à entrevoir.

BIBLIOGRAPHIE

- BA Amadou Hampaté, 1980, *Vie et enseignement de Tierno Bokar, Le Sage de Bandiagara*, Paris, Seuil, 254 p.
- CAMARA Sory, 1992, *Gens de la Parole essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké*, Paris, Karthala, 225 p.
- CELTHO, 2008, *La charte de Kurukan Fuga : aux sources d'une pensée politique en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 155 p.
- DIABATÉ Massa Makan, 1985, *L'Assemblée des djinns*, Paris, Présence africaine, 214 p.
- DIABATÉ Massa Makan, 1970, *Janjon et autres chants populaires du Mali*, Paris, Présence africaine, 110 p.
- KEITA Cheick Chérif, 2009, *Salif Keita, L'ambassadeur de la musique du Mali*, Paris, Grandvaux, 169 p.
- KONATÉ Doulaye, 2006, *Travail de mémoire et construction nationale au Mali*, Paris, L'Harmattan, 122 p.
- JANSEN Jan, 2002, *Les secrets du Manding : les récits du sanctuaire Kamabolon de Kangaba (Mali)*, Leiden, Research School CNWS, 163 p.
- JANSEN Jan, 2001, « The Sunjata Epic – The Ultimate Version », *Research in African Literatures*, vol. 32-1, p. 14-46.
- JANSEN Jan, 1996. « The younger brother and the stranger: in search of a status discourse for Mandé », *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 36-4, n° 144, p. 659-688.
- LACROIX Kim, 1998, *La construction d'une mémoire officielle au service de l'édification de la nation dans le Mali postcolonial et démocratique : le cas du Mémorial Modibo Keita (1992-2002)*, mémoire de Maîtrise ès arts (Histoire), Université de Sherbrooke.
- Le progrès*, quotidien malien du 14 mars 2012.
- OUALLET Anne, CISSOUMA Dama, 2010, *Diversité culturelle et globalisation : enjeux et retombées dans un pays d'Afrique subsaharienne. L'exemple malien*, in Kiyindu, *Cultures, technologies et mondialisation*, Paris, L'Harmattan, p. 147-160.

Webographie

ASA, Analyse sociétale africaine, 2017, *La Charte de Kurukan Fuga dans le contexte de mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles post-crise au Mali*, le think tank de l'ASSN, <http://africansecuritynetwork.org/assn/la-charte-de-kurukan-fuga-dans-le-contexte-de-mise-en-oeuvre-des-reformes-politiques-et-institutionnelles-post-crise-au-mali-the-kurukan-fuga-charter-in-the-context-of-the-implementation-of-post-crisi/> consulté le 10/04/2020.

Bamako hebdo, 2009, *Diaou Kouyaté, la griotte moderne : « Je suis à Bamako pour la promotion de mes albums »*, 22 août 2009.

http://malijet.com/actualite_musicale_malienne/16905-diaou_kouyat_la_griotte_moderne_je_suis_bamako_pour_la_promotion.html, consulté le 16/08/2021.

UNESCO

<https://ich.unesco.org/fr/RL/la-charte-du-manden-proclamee-a-kouroukan-fouga-00290> consulté le 16/08/2021

<https://ich.unesco.org/fr/RL/la-refection-septennale-du-toit-du-kamablon-case-sacree-de-kangaba-00190> consulté le 16/08/2021

Discographie

Mandékalou, 2004, *Les voix Mandingues*, CD, Sono /Syllart.

Diaou Kouyaté, titre « je suis une griotte »

<https://www.youtube.com/watch?v=pS6p7Ym3vvk>, consulté le 10/04/2020.

NOTES

1. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre d'une recherche de plusieurs décennies sur la construction des mémoires et des patrimoines dans les espaces ouest africains, plus particulièrement dans des espaces qui sont des hauts-lieux de la construction de l'islam. Elle est le résultat de nombreux entretiens et du recueil de témoignages réalisés au long cours de Gao et Tombouctou (Nord Mali) à Tivaouane (Ouest Sénégal). Beaucoup de terrains ont été réalisés avec Diamo Cissouma Togola, Professeure à l'Université de Bamako, Mali.
2. L'appellation Manden, parfois orthographiée en Mandé ou encore Mandén, est plus proche de la prononciation locale que celle de Manding. C'est celle que nous gardons ici. Le Manden réfère à l'Empire mandingue aussi appelé Empire du Mali.
3. Pluriel de *nyamakala*.
4. Expression reprise de l'auteur contemporain Massa Makan Diabaté (Diabaté, 1970, p. 9) appartenant lui-même à une famille de griots.
5. Ce livre a reçu en 1971 le Grand prix littéraire d'Afrique noire.
6. 1977, *L'Empire du Mali : un récit* de Wa Kamissoko de Kirina enregistré, transcrit, traduit et annoté par Youssouf Tata Cissé ; deuxième colloque international de Bamako, 16 février-22 février 1976, Paris, ed. Fondation SCOA pour la recherche scientifique en Afrique noire.
7. Au même moment, dit-on, où Archinard rentrait dans la ville...
8. <https://ich.unesco.org/fr/RL/la-charte-du-manden-proclamee-a-kouroukan-fouga-00290>, dernière consultation le 16/08/2021.
9. <https://ich.unesco.org/fr/RL/la-refection-septennale-du-toit-du-kamablon-case-sacree-de-kangaba-00190>, dernière consultation le 16/08/2021.
10. <https://ich.unesco.org/fr/RL/la-charte-du-manden-proclamee-a-kouroukan-fouga-00290>, dernière consultation le 16/08/2021.

11. <https://ich.unesco.org/fr/RL/la-refection-septennale-du-toit-du-kamablon-case-sacree-de-kangaba-00190>, dernière consultation le 16/08/2021.
12. <https://www.youtube.com/watch?v=pS6p7Ym3vvk>, consulté le 10/04/2020.
13. La chanson a d'abord été traduite du Malinké par Kodiougou Diabaté, professeur d'enseignement secondaire à Bamako et griot, puis cette première traduction a été enrichie par Dama Cissouma Togola, Professeure, Université de Bamako.
14. L'expression perd de son sens si elle est traduite en français. L'idée est « celui qui peut tout accepter, celui qui peut tout refuser même dans la souffrance ou dans la douleur ».
15. Dans le sens « la parole peut entraîner des incompréhensions ».
16. <https://www.youtube.com/watch?v=pS6p7Ym3vvk>, consulté le 10/04/2020.
17. Traduction du Malinké de Dama Cissouma Togola, Professeure à l'Université de Bamako.
18. La succession des Keita.
19. Kouyaté, Diabaté, Tounkara, Soumano.
20. Touré, Béréte, Diané, Cissé, Diakité.
21. Camara, Traoré, Diarra, Coulibaly.
22. Peut-être aussi compris comme « destructeurs » puisque la parole peut détruire.
23. Le bamanan est la déclinaison malienne de la langue mandingue.

RÉSUMÉS

L'espace identitaire du griot a évolué depuis un espace traditionnel reflétant l'organisation du Manden jusqu'à un espace mondialisé en passant par l'espace de la colonisation. Le griot a donc vu son espace territorial s'agrandir souvent à partir de son espace identitaire traditionnel, transformé en espace de conflits. Pour faire face aux nouveaux défis de la concurrence, il essaie de puiser des arguments, dans la tradition et l'identité griottes des premiers temps, pour retrouver une légitimité et mieux se vendre dans l'espace monde.

The griot identity space has developed from a traditional space reflecting the Manden organization, to world wide space passing through the space of colonization. The griot has therefore seen his territorial space grown larger, often from his identity traditional, changed to space of conflicts. To face new challenges of competition, he tries to draw from arguments, in griot tradition identity the old days, in order to find a legitimacy and to be best sold in the world space.

INDEX

Mots-clés : griots, identités, patrimoine, Manden, espace monde

Keywords : griots, identities, heritage, Manden, world space

Index géographique : Mali

AUTEUR

ANNE OUALLET

UMR CNRS ESO 6590

Université Rennes 2

anne.ouallet@uhb.fr